L’Hôtel Lemon réquisitionné pour loger des migrants à Arques (62) : un Érythréen agresse un autre migrant à la barre de fer, car « ça lui fait plaisir » (MàJ : 12 mois ferme)

17/10/2021 à 10h51



17/10/2021

Lors de sa première comparution la semaine dernière, le prévenu était resté muet, sauf pour insulter les juges. Ce vendredi 15 octobre, c’était tout l’inverse, il était difficile d’arrêter son flot de paroles. Il a raconté son voyage vers la France depuis l’Erythrée à l’âge de 15 ans (6 pays traversés), la solitude en prison et du manque de contact avec ses parents, restés sur place. Il a fini par fondre en larmes. C’est d’ailleurs après avoir appris la mort de son père que la bagarre, dans laquelle le prévenu est impliqué, a eu lieu.

Il se trouvait sur le parking du Lemon Hôtel à Arques, où il

est hébergé – l'établissement a été réquisitionné pour abriter des migrants –, avec deux autres réfugiés. « *L'un d'eux m'a insulté, puis il est venu vers moi et m'a dit qu'il allait me tuer* », raconte l'homme de 19 ans. Le prévenu a alors réagi en prenant une barre de fer et en frappant l'homme qui l'aurait insulté. La gérante de l'hôtel est alors intervenue. Le prévenu a alors lancé la barre et a pris une branche pour asséner un second coup au même homme.

[…]

L'homme dit souffrir de crises de folie. Ce qui ne convainc pas le procureur Thomas Combrexelle : « *Je pense que le prévenu est quelqu'un qui ne s'exprime que par la violence. Il est un danger pour la société.* » Il a requis 18 mois de prison. Maître Dooghe, avocat du jeune Érythréen, a fustigé des « *réquisitions dépourvus d'humanité* » et tenté de minimiser les violences : « *C'était juste des coups*. » **Le jeune homme est condamné à 12 mois de prison**. Il est reparti derrière les barreaux pour purger sa peine.

La Voix du Nord

30/09/2021

L'ancien hôtel Lemon, situé dans la zone du Lobel à Arques, est devenu un centre d'hébergement pour des migrants. Le site, géré par l'association Coallia, prend en charge une vingtaine de personnes. C'est là, qu'un homme, un Érythréen, a agressé à la barre de fer un autre exilé avant de le menacer avec un petit couteau de cuisine le 26 septembre.

Les raisons de son geste restent mystérieuses. Il dira simplement aux policiers que « ***ça lui a fait plaisir*** ». Le suspect est bien connu de la justice, il a déjà été condamné

pour des faits similaires et d'agression sexuelle par le tribunal pour enfants, il y a un an. « *Sur la vingtaine de personnes accueillies ici, c'est le seul qui pose problème* », indique une source policière.

En garde à vue, l'homme se montrera agressif avant de s'enfermer dans le silence. Il sera envoyé en détention dans l'attente de son procès. Le suspect devait être jugé ce mercredi 29 septembre devant le tribunal correctionnel de Saint-Omer. Mais son procès a dû être renvoyé.

[…]

La Voix du Nord